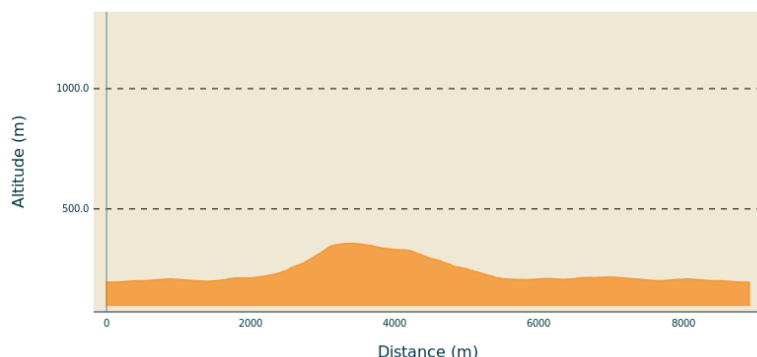


Chomérac - Le Bijou et Champ-la-Lioure

Privas Centre Ardèche

Profil altimétrique



Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h 45

Longueur : 8.9 km

Dénivelé positif : 192 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine agricole, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Chomérac, Place du Bosquet

Arrivée : Retour au point de départ

Balisage : PR

Communes : 1. CHOMÉRAC 2. ALISSAS

Quittez la Place du Bosquet en empruntant la Rue de la Vialatte, puis suivez à gauche l'Allée René Cassin qui débouche sur un parking (Place de la Vialatte).

1. Au **mât "La Vialatte"**, suivez la direction **"St-Bauzile 4,5 km - Le Parisien 1,2 km"**. Continuez en face, en laissant le parking et le boulodrome sur votre droite. Au niveau des sanitaires, empruntez les escaliers à gauche. Suivez la Route de Privas vers la gauche sur 50 m environ, puis, devant le temple, empruntez à droite la Rue du Parisien. Traversez la route départementale (passage pour piétons) et continuez tout droit sur la Route du Parisien puis sur le Chemin de la Magnanerie. Au carrefour, continuez en face sur la Route du Moulin de Lemps.

2. Au **mât "Le Parisien"**, suivez la direction **"St-Bauzile 4,3 km - Combe Beraud 1,8 km"**. Dirigez-vous vers la passerelle qui permet de franchir la rivière La Payre, puis montez pour rejoindre un carrefour. Empruntez la route à droite, traversez le hameau Flacher, puis passez au-dessus de la Voie douce de La Payre. Suivez ensuite la route (Chemin de Gratenas), passez à proximité de l'ancien moulinage de Champ-la-Lioure (situé sur votre droite) et à proximité du Château du Bijou (situé sur votre gauche), puis continuez à gauche sur le Chemin de Combe Beraud. Longez la maison et poursuivez la montée sur le vieux chemin.

3. Au **mât "Combe Beraud"**, suivez la direction **"Chomérac 6,1 km - Fassemale 1,2 km"**. Suivez le sentier à flanc de colline, puis la petite route.

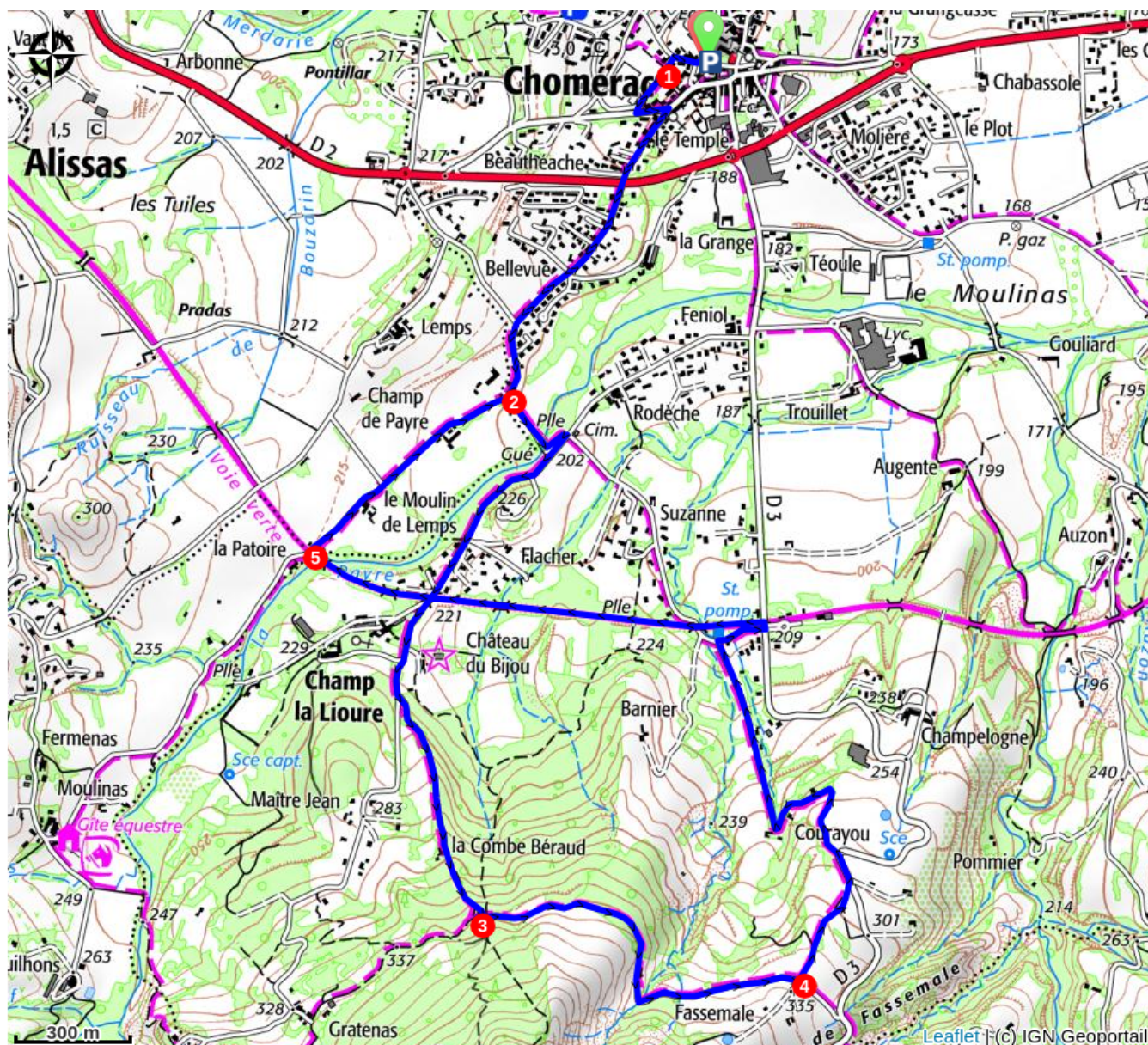
4. Au **mât "Fassemale"**, suivez la direction **"Chomérac 4,8 km - Voie Verte Payre 1,5 km"**. Descendez en bordure du pré, puis sur le chemin qui débouche sur une petite route. Suivez la petite route sur la gauche pendant environ 80 m puis, avant le virage, suivez à gauche un sentier bordé de genets. Passez le long de la première maison et continuez sur la petite route qui s'oriente vers la droite (Chemin de Courayou). En bas, prenez à droite pour rejoindre la route départementale. Rejoignez la Voie douce de La Payre sur la gauche, et suivez-la vers la gauche sur environ 900 m en

direction de Privas. Allez jusqu'au carrefour (stop) situé après le pont qui franchit la rivière La Payre.

5.  Au **mât "La Patoire"**, suivez la direction "**Chomérac 2,1 km - Le Parisien 0,7 km**". Suivez la Route du Moulin de Lemps.

2.  Au **mât "Le Parisien"**, suivez la direction "**Chomérac 1,4 km - La Vialatte 1,2 km**". Revenez par le même itinéraire qu'en début de randonnée (en sens inverse). Allez tout droit sur le Chemin de la Magnanerie, puis sur la Route du Parisien. Traversez la route départementale (passage pour piétons), et continuez en face sur la Rue du Parisien jusqu'au temple. Suivez la Route de Privas vers la gauche sur environ 50 m, puis empruntez à droite les escaliers en direction des sanitaires. Continuez en face jusqu'au parking (Place de la Vialatte), en laissant le boulodrome sur votre gauche.

1. 🚶 Au mât "La Vialatte", suivez la direction "Infos rando 0,2 km". Empruntez l'Allée René Cassin, puis suivez à droite la Rue de la Vialatte pour rejoindre le point de départ (Place du Bosquet).



Comment venir ?

Accès routier

- En provenance de Privas : direction Montélimar (suivre la route D2 jusqu'à Chomérac).
- En provenance de Le Pouzin : direction Privas (suivre la route D86, puis la route D22, puis la route D2 jusqu'à Chomérac).
- En provenance de Montélimar : direction Privas (à Meysses, suivre la route D2 jusqu'à Chomérac).

Parking conseillé

Parking de la Place du Bosquet (GPS : 44.708121, 4.660667)